

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Snitem en ordre de marche pour 2030

Le 30 juin, le Snitem a tenu son assemblée générale 2026 autour d'un mot d'ordre : « **Anticiper plutôt que subir** ». Une séquence qui a permis de revenir sur les grands dossiers, les premiers travaux menés en vue de l'élection présidentielle de 2027 et la feuille de route Snitem 2030.

L'assemblée générale réunit annuellement l'ensemble des entreprises adhérentes. Elle a, une fois de plus, abordé des sujets clés pour l'avenir. Laurence Comte-Arassus, présidente du Snitem, a ainsi rappelé l'ambition portée par le syndicat : faire du dispositif médical non plus seulement un poste de dépense, mais « *un vecteur de transformation du système de santé* ». Cette évolution suppose de passer d'une logique de réaction à une logique d'anticipation, pour faire face aux défis auxquels la filière est confrontée, dont celui de la souveraineté industrielle et sanitaire. Sur ce point, Caroline Hernu, directrice générale de Macopharma et administratrice du Snitem, a illustré les efforts engagés par les industriels. L'entreprise dispose ainsi, en France et en Europe, de trois usines capables de produire les mêmes kits de transfusion sanguine, avec un double, voire un triple sourcing de ses fournisseurs. « *Aujourd'hui, plus de 95 % de notre sourcing est en Europe* », a-t-elle complété, tout en précisant toutefois que ces choix représentent « *plusieurs millions* » d'euros d'investissement.

L'ENJEU D'UN MARCHÉ PÉRENNE

La crise de la COVID-19 a, de fait, mis en lumière la vulnérabilité de notre système de santé face à des besoins soudains et massifs... et la nécessité de sécuriser les capacités de production et d'approvisionnement. « *Mais pour que les investissements industriels s'inscrivent dans le temps, ils doivent pouvoir s'appuyer sur des débouchés stables et sur un marché suffisamment pérenne pour les justifier* », a relevé Florent Surugue, directeur du développement économique et relations adhérents du Snitem. L'expérience de Macopharma le prouve :

« *Par trois fois, durant la pandémie de COVID-19, nous avons répondu présents pour la fabrication de masques, mais aujourd'hui, nous avons dû stopper les lignes de production. Nous avons conservé nos équipements, ils sont prêts à redémarrer à tout moment, mais à l'heure actuelle, ils sont à l'arrêt* ». Les subventions, à elles seules, ne suffisent pas non plus. Franck Von Lennep, ancien directeur de la Sécurité sociale et aujourd'hui conseiller maître à la Cour des comptes, a appelé à prioriser les efforts et invité la filière à identifier les produits et segments stratégiques sur lesquels concentrer leur action... et l'action publique. « *Il va falloir faire des choix* », a-t-il glissé.

NUMÉRIQUE : CHAQUE JALON EST UN DÉFI

Le sujet du numérique en santé a également été évoqué. Comme l'a précisé William Rolland, directeur délégué au numérique en santé du Snitem, son potentiel sur le plan de l'amélioration des organisations et des prises en charge en santé est majeur. Mais gare à l'empilement des textes européens – IA Act, Data Act, Cyber Resilience Act, règlement sur l'espace européen des données de santé... – qui rend complexe la mise en conformité pour les entreprises. Un autre enjeu se dessine, que Dorothee Camus, directrice déléguée à l'accès au marché et à la télésurveillance du Snitem, a résumé en une formule : « *Certification, évaluation, financement, déploiement, appropriation par les acteurs : chaque jalon est un défi en soi* », a-t-elle évoqué. Sur la télésurveillance médicale, passée dans le droit commun en 2023, elle a salué une avancée majeure, mais le déploiement reste « *plus lent qu'espéré* » et le modèle économique demeure fragile.



À l'occasion l'Assemblée générale 2026, le Snitem a présenté sa nouvelle identité visuelle. Plus lisible, plus moderne et plus actuelle, elle incarne pleinement la dynamique du projet stratégique Snitem 2030 et affirme avec force les ambitions du Snitem pour la filière du dispositif médical.

Elle a, par ailleurs, alerté sur la publication récente du décret organisant la radiation des solutions « moins-disantes », une « véritable bombe à retardement » pour l'essor de la télésurveillance.

LA FEUILLE DE ROUTE SNITEM 2030

Dans ce contexte, le Snitem a créé un pôle « Prospective » piloté par Anouk Trancart, directrice accès au marché du syndicat. Un groupe de travail a aussi été constitué en avril en vue de l'élaboration d'un manifeste destiné à nourrir les débats dans la perspective de l'élection présidentielle de 2027 (lire page 6).

Au-delà de cette échéance, la feuille de route Snitem 2030 fixe un cap pour la filière. Le syndicat a toujours souhaité être une force proactive au service des patients, des entreprises et du système de santé et il continuera à le faire, avec encore plus d'intensité. « Jusqu'à présent, le Snitem a démontré sa capacité

à être moteur. Le travail mené avec les acheteurs hospitaliers pour construire un référentiel commun permettant d'évaluer l'empreinte RSE des dispositifs médicaux pour comparaison lors des achats en est un bon exemple et nous ferons en sorte qu'il soit suivi d'autres », a soutenu Cécile Vaugelade, directrice des affaires réglementaires, RSE et qualité.

Un positionnement salué par le général de l'Armée de terre Vincent Desportes. Alertant sur le fait que « les acteurs de la santé évoluent désormais dans un environnement d'incertitude comparable à celui de la défense, marqué par la fragilisation des chaînes de valeur, les tensions géopolitiques et la remise en cause des équilibres établis », il a en effet plaidé pour une approche « résolument stratégique fondée sur l'anticipation, l'adaptation permanente et la souveraineté », estimant que les organisations qui se contentent de réagir aux événements prennent le risque d'être durablement dépassées.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : SEPT SIÈGES RENOUVELÉS

L'assemblée générale a également été l'occasion, pour le Snitem, de renouveler partiellement son conseil d'administration (CA). Sept sièges, sur vingt-et-un, étaient à pourvoir.

Les administrateurs reconduits : **Thomas Decoster**, vice-président Groupe Ecolab Healthcare France, Vice President & General Manager Ecolab Healthcare Europe ; **Philippe Emery**, président d'Abbott pour la France, directeur de la division Diabète ; **Jean-Philippe Massardier**, président-directeur général de DTF Medical ; **Hassan Safer-Tebbi**, président de Siemens Healthineers France.

Les nouveaux administrateurs : **David Belando**, directeur général d'Urgo Medical France ; **Baptiste Chaboud**, président & directeur général France de Becton Dickinson ; **Nathalie Guevel**, présidente Zone Leader & directrice commerciale Health Systems de Philips France.

Retrouvez la composition complète du CA et le rapport d'activité 2026 du Snitem : <https://www.snitem.fr/le-snitem/gouvernance/>

